

**REPUPLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 27 juin 2023**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au
Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de
présents : 12

Nombre de
votants : 15

Date de la
convocation
23 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt- sept juin à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole – Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame PREVOST) Monsieur DEBRIE Didier (a donné pouvoir à Monsieur REY), - Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU)

Absents : Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - -Madame SICARD Alix – Monsieur VICI Laurent
A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

**2023_06_58 Personnel municipal – prolongation d'un Poste de Parcours
Emploi Compétence (PEC) à temps complet pour une période de 6 mois
supplémentaires aux services techniques à compter du 1^{er} aout 2023**

Monsieur le Maire rappelle que :

Le dispositif du parcours emploi compétences (PEC) a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

En séance du 26 octobre 2022, le conseil municipal a décidé la création d'un poste de Parcours Emploi Compétence à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2022 pour une période de 9 mois.

Ce contrat pourrait être prolongé pour une période de 6 mois soit jusqu'au 31 janvier 2024 selon des modalités identiques : temps complet – rémunération basée sur le SMIC.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
- décide de prolonger le poste de Parcours Emploi Compétences à temps
complet pour 6 mois supplémentaires à compter du 1^{er} aout 2023.
- dit que les crédits sont ouverts au budget 2023.**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 04/07/2023

Publiée sur le site internet le : 04/07/2023

Le GUA, le 29 juin 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

